

# Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Septembre 1997

Québec, le 10 septembre 1997

Madame Jacqueline T. Giard  
Directrice des études  
Collège régional Champlain  
1301, boul. de Portland  
C.P. 5000  
Sherbrooke (Québec) J1H 5N1

Madame la Directrice,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la lettre dans laquelle vous apportez des précisions sur l'évaluation des apprentissages au Département d'Informatique du Collège Champlain à Lennoxville.

La Commission note que le Collège a élaboré une grille d'analyse permettant de vérifier que les objectifs de cours sont évalués adéquatement et a adopté des règles pour s'assurer que les modes et instruments d'évaluation de tous les cours soient vérifiés périodiquement.

La Commission constate également que le Collège a remplacé certains logiciels pour suivre l'évolution des pratiques en vigueur sur le marché du travail et que le cours sur les systèmes d'exploitation fait maintenant appel à la version Linux de UNIX.

Ces informations répondent adéquatement aux interrogations de la Commission et les mesures prises reflètent l'engagement du Collège à maintenir et améliorer la qualité du programme d'Informatique du Campus de Lennoxville.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer